



MOUDON

Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 16 décembre 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 13 décembre 2022
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Commission « Infrastructures sportives extérieures de l'Ochette »

Le groupe de travail « infrastructures sportives extérieures de l'Ochette » mis en place par le bureau du conseil précise en préambule que la motion « infrastructures sportives extérieures de l'Ochette » déposée par S. Bosse Buchanan lors du conseil communal du 21 juin 2022 est retirée au profit de ce rapport de commission.

Ce groupe de travail s'est réuni le mardi 27 septembre 2022 à 19h sur les terrains de sport de l'Ochette afin de faire le point sur l'état de ces installations sportives. Il est formé, pour la Municipalité, de MM R. Tatone et R. Müller que nous remercions pour leur disponibilité et, pour le conseil communal, de MM A. Zimmermann et E. Traby et de Mmes L. Seitenfus et S. Bosse Buchanan, rapportrice. Mme S. Cachin, coach d'athlétisme, était présente afin de mettre en évidence les défauts et dangers de l'état de ces installations. Nous la remercions pour sa disponibilité et la clarté de ses explications.

Les installations sportives extérieures de l'Ochette sont fréquentées quotidiennement par un millier d'élèves de Moudon, Lucens et environs et le dynamique et très performant groupe d'athlétisme de la FSG de Moudon utilise également très régulièrement ces installations. Or celles-ci sont vétustes et ne respectent plus les normes de sécurité nécessaires.

La commission a donc concédé à proposer uniquement des travaux de rénovation consciente que les coûts engendrés par une rénovation totale serait disproportionnés. Il s'agit donc ici de "pimper" les infrastructures afin qu'elles soient aux normes en terme de sécurité et d'attractivité pour les élèves et athlètes qui la fréquentent.

La commission demande donc à la Municipalité d'étudier la remise en état des installations suivantes :

Réparation du tartan sous forme de patch aux endroits fortement endommagés :

- piste de course
- piste d'élan du saut en longueur
- terrain multisports

Raviver les marquages au sol tennis par le temps et marquages des distances :

- piste de course
- piste d'élan du saut en longueur
- site du lancer du poids

Fosse du saut en longueur :

- remise en état de la fosse
- remplacement du sable
- remplacement de la bâche de protection

Site du lancer du poids :

- achats de blocs pour l'aire de lancer
- pose d'éléments évitant aux boulets de tomber dans le talus

Terrain de basket : - réfection du revêtement

- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

Le rapport de commission est accepté à l'unanimité et sera remis à la Municipalité pour étude.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :

Michel Lohner

Michel Lohner

Nicole Wyler

Nicole Wyler

